

05/03/2019

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Conseil
Municipal
du 15 mars 2019

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ville de
Wissembourg

Auteur de la note : Service des finances de la ville de Wissembourg (M. WITWICKI)
Rapport disponible sur simple demande adressée au service des finances
Source : budget 2018 (budget ville et budgets annexes)

Sommaire

| | |
|--------------------------------------------------------------------------|----|
| BUDGET VILLE | 4 |
| I. CONTEXTE GENERAL | 4 |
| II. QUELQUES ELEMENTS DE CADRAGE DE 2018 | 5 |
| 1) Le fonctionnement | 5 |
| 2) La fiscalité | 5 |
| 3) Endettement | 6 |
| III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2019 | 6 |
| 1) Fonctionnement | 6 |
| 2) L'endettement..... | 10 |
| 3) Opérations d'investissements envisagés en 2019 | 11 |
| 4) Subventions d'investissement attendues en 2019 | 13 |
| a) au niveau de l'ETAT | 13 |
| b) au niveau de la Région GRAND EST..... | 13 |
| c) au niveau du Département du Bas-Rhin | 14 |
| d) autres subventions..... | 14 |
| IV. ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGES SUR LES ANNEES 2020 ET 2021 .. | 14 |
| V. STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE | 15 |
| 1) Evolution rétrospective de la dette de la ville | 15 |
| 2) Structure de la dette et répartition par prêteurs au 31/12/2018..... | 16 |
| a) Structure de la dette au 31/12/2018..... | 16 |
| b) Répartition de la dette par prêteur au 31/12/2018..... | 16 |
| 3) Eléments prospectifs au niveau de la dette de la ville | 17 |
| BUDGET EAU | 19 |
| I. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019 | 19 |
| 1) Exploitation et autofinancement | 19 |
| 2) Investissement | 19 |
| 3) Endettement | 20 |
| II. ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGES SUR LES ANNEES 2020 ET 2021 | 20 |
| III. STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE | 21 |
| 1) Evolution rétrospective de la dette du budget de l'eau | 21 |
| 2) Structure de la dette et répartition par prêteurs au 31/12/2018..... | 21 |
| a) Structure de la dette au 31/12/2018..... | 21 |
| b) Répartition de la dette par prêteurs au 31/12/2018..... | 21 |
| 3) Eléments prospectifs au niveau de la dette du budget de l'eau | 22 |
| BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES | 23 |
| I. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019 | 23 |
| 1) Fonctionnement | 23 |
| 2) Investissement | 24 |

| | |
|----------------------------------------------------------------|----|
| II. DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENVISAGEES EN 2020 ET 2021 | 24 |
| BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE..... | 25 |
| I. Les orientations budgétaires 2019..... | 25 |
| II. Travaux envisagés en 2020..... | 25 |
| III. Structure et gestion de la dette..... | 25 |
| 1) Structure de la dette au 31/12/2018 par type de taux..... | 25 |
| 2) Répartition de la dette au 31/12/2018 par prêteurs..... | 26 |
| BUDGET ZA PEPINIERE..... | 27 |
| BUDGET LOTISSEMENT DES 4 VENTS..... | 27 |
| BUDGET QUARTIER STEINBAEHEL..... | 28 |

BUDGET VILLE

I. CONTEXTE GENERAL

Il est important de rappeler le contexte dans lequel va s'inscrire l'exercice budgétaire 2019.

L'année 2019 va être marquée, fiscalement, par la poursuite de la montée en puissance du dispositif de dégrèvement de la taxe d'habitation sur la résidence principale pour environ 80% des foyers. Pour rappel, le mécanisme est progressif (abattement de 30% en 2018, de 65% en 2019 puis de 100% en 2020) et soumis à des conditions de ressources. L'Etat prendra intégralement en charge ces dégrèvements dans la limite des taux et des abattements en vigueur en 2017.

L'autre fait marquant de l'année 2019 est la mise en place à compter du 01/01/2019 du dispositif du prélèvement à la source.

La Loi de Finances 2019 pour sa part ne comporte pas d'évolution majeure en matière de finances locales et s'inscrit dans la continuité.

Le niveau global de la DGF fixé à 26,9 milliards d'euros en 2019 est maintenu comme promis par le Gouvernement à son niveau de 2018 en contrepartie du dispositif de contractualisation limitant l'évolution des dépenses de fonctionnement pour les collectivités locales les plus importantes (la commune de Wissembourg n'est pas concernée à ce jour par ce dispositif ; seules les 322 plus grandes collectivités françaises le sont).

La stabilisation de la DGF ne concerne que le montant global de l'enveloppe mais pas les montants individuels de la DGF. Cela ne signifie pas que chaque commune recevra le même montant de DGF qu'en 2018. Les montants individuels de la DGF attribués en 2019 pourront notamment évoluer en fonction de différents critères de calcul (notamment l'évolution de la population et/ou du potentiel financier de la commune).

La dotation de solidarité rurale est quant à elle revalorisée par l'Etat de 90 millions entre 2018 et 2019.

Quant au fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC), il est maintenu par le Gouvernement pour 2019 à 1 milliard d'euros.

La baisse de la Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) appliquée aux communes en 2018 a été annulée par la loi de Finances pour 2019. Elle a fait l'objet d'un reversement en 2018 ce qui a représenté près de 24 000 € pour la commune de Wissembourg.

Toutefois, pour l'exercice 2019, une baisse de cette DCRTP sera appliquée à chaque commune et EPCI. L'enveloppe globale au niveau national va baisser de 20 milliards d'euros (-1,7%).

La Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) reste inchangée à 1,046 milliards d'euros en 2019. La Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) s'élève pour 2019 à 570 millions d'euros (en baisse de 45 millions par rapport à l'enveloppe 2018).

Au niveau macroéconomique, après une croissance vigoureuse de 2,3% en 2017, la dynamique économique s'est affaiblie en 2018. Ce ralentissement s'explique majoritairement par la faiblesse de la demande des ménages dont le pouvoir d'achat a été réduit par la hausse simultanée de l'inflation et de la fiscalité sur l'énergie. Compte tenu de ces éléments, la croissance ne devrait pas dépasser 1,5% en moyenne sur l'année 2018. Les mesures sociales prises par le Gouvernement en réponse au mouvement des « gilets jaunes » (gel de la fiscalité sur l'énergie et la carburant, défiscalisation des heures supplémentaires, augmentation de la prime d'activités) conjuguées à la chute des prix du pétrole observée en fin d'année 2018

devraient soutenir la consommation et la croissance désormais attendue à 1,7% en 2019 par le Gouvernement.

Cette suspension durant toute l'année 2019 des hausses de taxes sur les carburants ainsi que le gel des tarifs de l'électricité et du gaz jusqu'en juin 2019, associés au recul des prix du pétrole, devraient fortement réduire l'inflation en 2019. L'inflation est estimée à 1,5% pour 2019. Cette moindre inflation devrait redonner du pouvoir d'achat aux ménages, un facteur favorable à la consommation, moteur traditionnel de la croissance en France.

Les conditions d'octroi des crédits restent favorables pour l'instant, la BCE ayant annoncé de ne pas remonter ses taux directeurs avant la fin de l'été 2019.

Les évolutions en 2019 de ce contexte général ont été prises en compte pour l'élaboration et la construction de ce rapport d'orientations budgétaires.

II. QUELQUES ELEMENTS DE CADRAGE DE 2018

1) Le fonctionnement

En 2018, les dépenses réelles de fonctionnement sont de 8,78 M€ et les recettes réelles de fonctionnement de 10,48 M€ (hors excédent reporté et cessions immobilières).

Autofinancement brut réel dégagé du fonctionnement (hors excédent reporté et cessions immobilières) en 2018 : 1,7 M€

2) La fiscalité

Taux sur les impôts locaux 2018

Concernant les ménages

| | |
|----------------------------|---------|
| – Taxe d'habitation | 23,73 % |
| – Taxe foncière (bâti) | 15,24 % |
| – Taxe foncière (non bâti) | 69,46 % |

Concernant les entreprises

| | |
|---------------------------------------------|---------|
| – Cotisation foncière des entreprises (CFE) | 20,31 % |
|---------------------------------------------|---------|

Bases d'imposition notifiées en 2018

Concernant les ménages

| | |
|----------------------------|--------------|
| – Taxe d'habitation | 8 811 000 € |
| – Taxe foncière (bâti) | 12 173 000 € |
| – Taxe foncière (non bâti) | 152 500 € |

Concernant les entreprises

| | |
|---------------------------------------------|-------------|
| – Cotisation foncière des entreprises (CFE) | 7 271 000 € |
|---------------------------------------------|-------------|

D'où un produit global 2018 de contributions directes de 6,46 M€ (incluant la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) et la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) et les rôles supplémentaires).

Produit des impôts et taxes en 2018 (incluant la fiscalité et les autres taxes (ex : taxe sur l'électricité et taxe additionnelle sur les droits de mutation))

– produit 7,23 M€

3) Endettement

- Encours de la dette totale au 31/12/2018 : 9 574 871,98 €
(dont 470 000 € de prêt à court terme)

- Encours de la dette à long terme au 31/12/2018 : 9 104 871,98 €, soit 1 153,39 €/hab

Moyenne nationale de la strate en 2015 : 1 089 €/hab.

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2019

Les modifications significatives à relever sont les suivantes :

1) Fonctionnement

Compte tenu des réalisations 2018 et des contraintes imposées aux collectivités en 2019, voici les ajustements budgétaires à réaliser sur le budget ville :

DEPENSES

➤ **Dépenses courantes : 2 620 000 € (+ 100 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2018)**

Voici notamment les principales modifications entre 2018 et 2019 :

| | | |
|---------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| Energie - Electricité | + 5 000 € | impact sur une année complète des charges du nouveau bâtiment des archives |
| Carburants | - 5 000 € | réajustement par rapport au montant réalisé en 2018 |
| Livres | - 24 000 € | pas d'achat de livres sur Wissembourg en 2019 |
| Entretien des terrains | + 16 000 € | extension du périmètre d'interventions du marché d'entretien et de tonte des espaces verts |
| Entretien des bâtiments publics | - 7 000 € | baisse notamment due à l'internalisation des travaux de peinture de la piscine |
| Entretien voirie | + 20 000 € | externalisation du nettoyage de la voirie (confiée à une entreprise privée) |
| Entretien bois et forêts | + 27 000 € | Prestations complémentaires de services en forêt confiées à une entité extérieure |

| | | |
|---------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais d'actes et de contentieux | - 4 000 € | prévisions de dépenses 2019 : 10 000 € |
| Fêtes et cérémonies | + 40 000 € | lié notamment au salon du livre (+14 000 €), aux festivités de NOEL (+11 000 €), à la Pentecôte (+5 000 €) et au spectacle du 22/06/2019 (+ 10 000 €) |
| Etudes et recherches | - 10 000 € | pas de frais d'études prévues en fonctionnement en 2019 |
| Autres frais divers | - 14 000 € | notamment pas de contrôle des poteaux d'incendie prévu en 2019 (contrôle effectué en 2018) |
| Frais de communication | + 50 000 € | mise en place d'une campagne de communication pour promouvoir la ville de Wissembourg |
| Frais de labellisation | + 10 000 € | suite à l'adhésion au dispositif « Charte Marianne » |
| Transport de biens | - 19 000 € | moins de transfert de collections prévus aux archives |
| Frais de nettoyage des locaux | + 21 000 € | externalisation du nettoyage des locaux de l'école primaire d'Altenstadt + nettoyage de la moquette de la médiathèque |
| Frais d'affranchissement | - 6 000 € | réajustement par rapport aux réalisations 2018 |

- **Dépenses de personnel : 4 780 000 € (+ 120 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2018)**

Voici quelques éléments qui expliquent cette variation :

- Nombre de départs non remplacés en 2018 – recrutements et impact en 2019
- Départs moins importants (en nombre et budgétairement) en 2019
- Créations de postes en 2019, partiellement en raison de remplacement de congé de maternité
- 7 agents intégrés titulaires en 2019 (étaient contractuels jusqu'à présent – fin de période réglementaire)
- Fin du dispositif des contrats aidés – 3 agents intégrés en contrat non titulaire
- Remplacement d'agents absents plus important en 2019
- PPCR (parcours professionnels carrières et rémunérations) – mesures gouvernementales : revalorisation des points d'indice en janvier 2019
- CNRACL : impact au vu du nombre d'agents titularisés en 2019 et augmentation du montant des versements rétroactifs (caisse de retraite des fonctionnaires)

- **Atténuation de produits : 190 000 € (- 16 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2018)**

Cette diminution s'explique principalement par une diminution prévisionnelle des dégrèvements liés à la taxe d'habitation sur les logements vacants.

- **Participations et subventions : 1 570 000 € (- 63 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2018)**

Voici notamment les principales variations :

| | | |
|---------------------------------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Contribution service d'incendie | - 5 000 € | Notification du SDIS pour 2019 |
| Participation SIVU forestier de Wissembourg et environs | - 29 000 € | Moins de travaux à traiter en 2019 par les bûcherons du SIVU ; plus de recours à des entités extérieures |
| Participation Parc Régional des Vosges du Nord | - 4 000 € | Notification du Parc Régional des Vosges du Nord pour 2019 |
| Subvention CCAS Wissembourg | - 10 000 € | Délibération du Conseil Municipal du 7 décembre 2018 |
| Subvention association Util'éco (anciennement Réussir) | - 18 000 € | Dépenses traitées en 2019 sous forme de travaux forestiers et non plus de subvention (transfert entretien bois et forêts) |
| Contribution assainissement pluvial | + 2 000 € | Réajustement de la contribution 2019 avec le SDEA |

- **Dépenses financières : 265 000 € (- 10 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2018)**

Voici les principales modifications :

- Intérêts de la dette : - 12 000 €
- Escomptes accordés : - 1 000 €
- Autres frais : + 3 000 €

- **Dépenses exceptionnelles : 31 000 € identique aux dépenses budgétisées en 2018)**

En tenant compte d'une prévision de dépenses imprévues de 54 000 € sur l'exercice 2019, le montant total des dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement devrait s'élever pour 2019 à 9 510 000 €. Ces dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement sont en hausse de 130 000 € (+1,39%) par rapport aux dépenses réelles budgétisées en 2018.

RECETTES

- **Produits des services et du domaine : 1 180 000 € (+ 16 000 € par rapport aux recettes budgétisées en 2018)**

Voici les principales variations :

| | | |
|----------------------------------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vente de bois | + 33 000 € | Augmentation du produit brut selon les prévisions de l'ONF |
| Mise à disposition de personnel (budgets annexes + CCAS) | - 10 000 € | Réajustement par rapport aux réalisations 2018 (notamment au niveau du CCAS de Wissembourg) |

| | | |
|-----------------------------------|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Redevances à caractère de loisirs | - 4 000 € | Concerne les recettes de la piscine – retour à une prévision « moyenne » de recettes |
| Refacturation de travaux | - 3 000 € | Réajustement par rapport aux réalisations 2018 |

➤ **Fiscalité et dotations de l'Etat**

A ce jour, aucune dotation de l'Etat n'a été notifiée par les services de l'Etat à la Ville de Wissembourg pour 2019.

A titre d'information, vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif retraçant l'évolution des contributions de l'Etat entre 2013 et 2018 :

| | Année 2013 | Année 2014 | Année 2015 | Année 2016 | Année 2017 | Année 2018 |
|--------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| RECETTES | | | | | | |
| Dotation forfaitaire | 1 736 727€ | 1 641 868€ | 1 424 287€ | 1 196 653€ | 1 062 958€ | 1 022 994€ |
| Dotation de solidarité rurale | 222 661€ | 253 551€ | 292 252€ | 311 211€ | 337 060€ | 338 487€ |
| Dotation nationale de péréquation | 16 553€ | 14 898€ | 13 408€ | 12 067€ | 10 860€ | 9 774€ |
| Fonds national garantie individuel ressources | 305 653€ | 305 653€ | 305 653€ | 305 653€ | 305 653€ | 305 653€ |
| Dotation compensation suite suppression TP | 216 065€ | 204 281€ | 189 498€ | 185 125€ | 168 313€ | 160 715€ |
| Compensations - exonérations fiscales | 127 346€ | 120 818€ | 136 400€ | 125 573€ | 167 406€ | 175 059€ |
| Dotation titres sécurisés | 5 030€ | 5 030€ | 5 030€ | 5 030€ | 5 030€ | 13 125€ |
| TOTAL RECETTES (1) | 2 630 035€ | 2 546 099€ | 2 366 528€ | 2 141 312€ | 2 057 280€ | 2 025 807€ |
| DEPENSE FPIC | | | | | | |
| Fonds de péréquation des ressources com. | 20 889€ | 43 076€ | 59 938€ | 115 254€ | 155 425€ | 162 872€ |
| TOTAL DEPENSE (2) | 20 889€ | 43 076€ | 59 938€ | 115 254€ | 155 425€ | 162 872€ |
| RECETTES (1)-(2) | 2 609 146€ | 2 503 023€ | 2 306 590€ | 2 026 058€ | 1 901 855€ | 1 862 935€ |
| VARIATION DES RECETTES PAR RAPPORT A 2013 | | -106 123€ | -302 556€ | -583 088€ | -707 291€ | -746 211€ |
| | | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) |

On peut constater que la commune de Wissembourg a perdu 2 445 269 €* de recettes cumulées au niveau des contributions de l'Etat entre 2013 et 2018. Cette somme représente un montant équivalent à près de 1,3 fois les contributions nettes de l'ETAT encaissées en 2018.

*** = (3)+(4)+(5)+(6)+(7)**

Concernant la fiscalité, les services fiscaux ne nous ont pas encore notifié les données concernant l'exercice 2019 (bases fiscales, IFR, TASCOM et compensations fiscales) à part la CVAE qui devrait baisser de près de 31 000 € en 2019 par rapport à 2018.

A titre d'information, vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif retraçant l'évolution des impôts et taxes entre 2013 et 2018 :

| Recettes | Année 2013 | Année 2014 | Année 2015 | Année 2016 | Année 2017 | Année 2018 |
|-----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Impôts et taxes | 6 299 103,95€ | 6 278 040,94€ | 6 618 058,07€ | 6 865 702,47€ | 7 120 271,55€ | 7 225 081,30€ |

Les recettes des impôts et taxes ont augmenté de 925 977,35 € entre 2013 et 2018 sans augmentation des taux de fiscalité (0% d'augmentation) sur cette période.

A ce stade pour la huitième année consécutive, il n'est pas envisagé d'augmenter les taux des impôts locaux.

- **Autres produits de gestion courante : 135 000 € (+ 5 000 € par rapport aux recettes budgétisées en 2018)**

Voici les principales variations :

| | | |
|-----------------------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Revenus des immeubles | + 5 000 € | Lié notamment à la mise en place du tarif de location de l'ancien bâtiment « Bois de France » |
|-----------------------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|

Concernant les locations des différents bâtiments communaux, outre les modifications votées au Conseil Municipal du 8 février 2019, il n'y a pas de changement tarifaire envisagé à ce jour.

AUTOFINANCEMENT

Compte tenu de l'absence de notification à ce jour par l'Etat des dotations et par les services fiscaux des bases fiscales (TH, TF, CFE) pour 2019, il est difficile à ce jour d'évaluer avec précision le montant de l'autofinancement brut prévisionnel dégagé sur l'exercice 2019.

Compte tenu de la hausse prévisionnelle des dépenses réelles de fonctionnement, le montant de l'autofinancement brut prévisionnel 2019 dépendra notamment du montant des notifications des bases fiscales 2019 et des dotations de l'Etat.

2) L'endettement

Annuités prévisionnelles 2019 pour les emprunts à long terme :

| | |
|------------|------------------------------------|
| - Capital | 971 111,61 € |
| - Intérêts | <u>242 256,25 €</u> |
| TOTAL | 1 213 367,86 € soit 155,08 €/hab.* |

moyenne nationale de la strate en 2015 : 155 €/hab.

***Ce ratio communal demeure conforme à la moyenne nationale de la strate 2015.**

Il restera également 470 000 € d'emprunts à court-terme à rembourser en 2019. Ce prêt-relais sera remboursé en grande partie par le FCTVA encaissé en 2019 concernant les dépenses d'investissement 2018.

L'encours de la dette à long terme au 31/12/2019 devrait être compris dans la fourchette suivante :

10 530 000 € < Encours de la dette prévisionnelle à long terme au 31/12/2019 < 10 700 000 €

En effet, une fourchette d'emprunts à long terme située entre 2 400 000 € et 2 570 000 € est à envisager sur l'exercice 2019 destinée à financer les investissements à long terme prévus ci-dessous.

3) Opérations d'investissements envisagés en 2019

(à titre indicatif, prévisionnel et non définitif en TTC, hors écritures d'ordres)

PATRIMOINE COMMUNAL

| | |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Travaux restructuration gymnase municipal en salle multiactivités | 3 080 000.00€ |
| Travaux Mairie (modernisation accueil) | 25 000.00€ |
| Travaux église St Pierre et Paul (solde trav vitraux) | 790 000.00€ |
| Travaux école St Jean (fenêtres + ravalement + toiture) | 55 000.00€ |
| Travaux école LESZ (toiture plat + sécurité) | 55 000.00€ |
| Travaux école maternelle Altenstadt (fenêtres + sécurité) | 8 000.00€ |
| Travaux école primaire Altenstadt (sécurité + toiture) | 32 000.00€ |
| Travaux école Wentzel (sécurité) | 2 000.00€ |
| Travaux école Europe (sécurité + portail) | 5 000.00€ |
| Travaux école des Arts (porte coupe-feu + signalétique) | 6 000.00€ |
| Travaux église Altenstadt (accès tour + SAS d'entrée) | 32 000.00€ |
| Travaux église Weiler (accès tour + toiture + sécurité) | 15 000.00€ |
| Travaux église St Jean (conformité éclairage) | 5 000.00€ |
| Travaux presbytère de Weiler (Mise aux normes électriques) | 11 000.00€ |
| Travaux piscine (terrasse + clôture) | 45 000.00€ |
| Travaux Bois de France (création ouverture + pose portes) | 105 000.00€ |
| Travaux Centre technique - ateliers (ventilation) | 10 000.00€ |
| Travaux Foyer communal Altenstadt (Terrasse) | 20 000.00€ |
| Travaux Grange aux dimes (diagnostic + sécurité) | 10 000.00€ |
| Travaux médiathèque | 10 000.00€ |
| Travaux bâtiment archives (clôture) | 7 000.00€ |
| Travaux salle de tennis Wissembourg (éclairage) | 5 000.00€ |
| Travaux club house bouliste (vitrage + peinture revêt.sol) | 5 000.00€ |
| Diagnostics+Progr. bâtiment anc.sous-préfecture | 10 000.00€ |
| Travaux bâtiment anc.sous-préfecture | 50 000.00€ |
| Travaux accessibilité bâtiment | 10 000.00€ |
| Travaux divers bâtiments | 50 000.00€ |
| TOTAL | 4 458 000.00€ |

VOIRIE

| | |
|--------------------------------------------------------|--------------------|
| Travaux Allée des Peupliers (entre les 2 giratoires) | 445 000.00€ |
| Dépenses voirie Route des Vosges (hono) | 20 000.00€ |
| Travaux Weiler - sécurisation chemin Fréd Bastian | 44 000.00€ |
| Travaux cheminements piétons Rempart | 20 000.00€ |
| Travaux carrefour RD3 (accès Schleithal) | 30 000.00€ |
| Travaux chemin Roesselmuhle | 10 000.00€ |
| Travaux Rue de l'Ours | 40 000.00€ |
| Travaux chemin du Geisberg | 50 000.00€ |
| Travaux réaménagement carrefours Bld de l'Europe | 15 000.00€ |
| Travaux chemins communaux | 15 000.00€ |
| Travaux chemins forestiers | 77 000.00€ |
| Travaux traversée Altenstadt (solde) | 12 000.00€ |
| Travaux liaison piétonne Rue château d'eau-Turckheim | 20 000.00€ |
| Travaux extension voirie | 110 000.00€ |
| TOTAL | 908 000.00€ |

AUTRES TRAVAUX

| | |
|----------------------------------------------------------------|--------------------|
| Travaux éclairage public (Rue Fauvette+Bvd Clémenceau+divers) | 62 000.00€ |
| Travaux lotissement Im Bockler (réseaux secs) | 20 000.00€ |
| Travaux Rempart (secteur piscine) | 142 000.00€ |
| Travaux hippodrome (mise en conformité) | 5 000.00€ |
| Travaux berges | 12 000.00€ |
| Travaux aire de jeux (divers) | 10 000.00€ |
| Travaux cimetière Altenstadt (ossuaire) | 3 000.00€ |
| Travaux cimetière Wissembourg (ossuaire) | 3 000.00€ |
| Travaux réhabilitation ouvrage vannes Lauter | 8 000.00€ |
| Diagnostic ponts | 25 000.00€ |
| TOTAL | 290 000.00€ |

AUTRES DEPENSES

| | |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| Subvention d'équipement (divers) | 15 000.00€ |
| Subvention d'équipement (trav. électrification loi SRU) | 20 000.00€ |
| Subvention d'équipement (SDIS) | 28 000.00€ |
| Subvention d'équipement LA NEF | 42 000.00€ |
| Frais d'études (géothermie) | 5 000.00€ |
| Frais d'études (signalisation) | 15 000.00€ |
| Achat de terrains | 20 000.00€ |
| Achat matériel de bureau et informatique (téléphones+borne+...) | 62 000.00€ |
| Achat mobilier (Mairie + écoles + divers) | 38 000.00€ |
| Achat mobilier - salle multiactivités | 75 000.00€ |

| | |
|------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Achat vaisselle - salle multiactivités | 20 000.00€ |
| Achat logiciels | 30 000.00€ |
| Achat véhicule ST (serv.sanitaires) | 20 000.00€ |
| Achat véhicule ST (BOXER) | 30 000.00€ |
| Achat collections Wentzel | 255 000.00€ |
| Achat collections+ouvrages+CD/DVD (médiathèque) | 16 000.00€ |
| Plantations (forêt + espaces verts + cimetière Alt) | 33 000.00€ |
| Achat mobilier urbain (supports à vélo +bancs + divers) | 15 000.00€ |
| Achat poubelles - cendriers | 5 000.00€ |
| Achat panneaux de signalisation | 20 000.00€ |
| Achat radars pédagogiques | 5 000.00€ |
| Achat bornes de recharge - voitures électriques | 20 000.00€ |
| Achat radar - Police municipale | 5 000.00€ |
| Achat plongeur piscine | 7 000.00€ |
| Achat instruments de musique + panneaux isolation phonique | 10 000.00€ |
| Achat autres matériels ST (Outillages) | 30 000.00€ |
| Achat tondeuse | 25 000.00€ |
| Achat chalets + guirlandes NOEL | 30 000.00€ |
| Achat extincteurs | 5 000.00€ |
| Achat matériel divers | 34 000.00€ |
| Opération pour compte de Tiers - site Natura 2000 | 40 000.00€ |
| Opération pour compte de Tiers - Voirie Allée des Peupliers | 150 000.00€ |
| Opération pour compte de Tiers - raccord.FT projet méthanisation | 50 000.00€ |
| Dépenses imprévues | 41 000.00€ |
| TOTAL | 1 216 000.00€ |

Financement des investissements 2019 : autofinancement + subventions + taxe d'aménagement + emprunts à long terme entre 2 400 000 € et 2 570 000 €.

4) Subventions d'investissement attendues en 2019

Voici les principales subventions attendues :

a) au niveau de l'ETAT

| | |
|--------------------------------------------------------------------|-----------|
| Solde subvention restructuration gymnase municipal (DETR) | 140 000 € |
| Solde subvention restauration des vitraux église St Pierre et Paul | 300 000 € |
| Solde subvention ateliers municipaux | 9 000 € |
| Solde subvention bâtiment archives | 42 000 € |
| Subvention chemins forestiers | 35 000 € |

b) au niveau de la Région GRAND EST

| | |
|--------------------------------------------------------------------|-----------|
| Solde subvention bâtiment archives | 6 000 € |
| Subvention collections Wentzel | 45 000 € |
| Solde subvention restauration des vitraux église St Pierre et Paul | 160 000 € |
| Subvention restructuration gymnase | 150 000 € |

c) au niveau du Département du Bas-Rhin

| | |
|------------------------------------|-----------|
| Subvention collections Wentzel | 40 000 € |
| Subvention restructuration gymnase | 730 000 € |

d) autres subventions

| | |
|--------------------------------------------------------------------|----------|
| Solde subvention de la paroisse - vitraux église St Pierre et Paul | 55 000 € |
| Subvention Tennis Club de Wissembourg (installations sportives) | 4 000 € |
| Subvention Fabrique église Altenstadt (sas d'entrée) | 10 000 € |

Des demandes de subvention pour toutes les opérations éligibles seront ou ont été transmises à l'ETAT, à la REGION GRAND EST et au DEPARTEMENT DU BAS-RHIN.

IV. ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGES SUR LES ANNEES 2020 ET 2021

Les principaux investissements prévisionnels envisagés à ce jour sont les suivants (liste non exhaustive et indicative) :

| | Dépenses d'investissement | Années | |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| | | 2020 | 2021 |
| Bâtiments | Travaux restructuration gymnase municipal** | 100 000 € | 0 € |
| | Achat bâtiment ancienne Sous-Préfecture | 0 € | 790 000 € |
| | Travaux bâtiment ancienne Sous-Préfecture | 100 000 € | |
| | Travaux ancien bâtiment Bois de France (dépollution + déconstruction + chauffage) | 200 000 € | 0 € |
| | Travaux écoles | 120 000 € | 80 000 € |
| | Travaux piscine (pataugeoire) | 140 000 € | 0 € |
| | Travaux Grange aux Dimes (1 ^{ère} phase) | 0 € | 200 000 € |
| | Travaux Abel Douay (vestiaires DOJO) | 50 000 € | 0 € |
| | Travaux local boulistes (sanitaires) | 50 000 € | 0 € |
| | Travaux église St Pierre et Paul (transept) | 0 € | 200 000 € |
| | Travaux centre technique (boxes stockage) | 0 € | 50 000 € |
| Voirie | Travaux voirie Route des Vosges – part ville | 600 000 € | 0 € |
| | Travaux voirie Rue Principale Altenstadt | 0 € | 800 000 € |
| Autres | Travaux Remparts | 120 000 € | 120 000 € |
| | Travaux éclairage public | 60 000 € | 80 000 € |
| Véhicules | Achat véhicules Master | 60 000 € | 0 € |
| | Achat balayeuse | 50 000 € | 0 € |
| | Achat camion UNIMOG | 0 € | 200 000 € |

**Cette opération est traitée sous forme d'autorisations de programmes (AP) et de crédits de paiement (CP).

Dans le cadre de cette prospective, bien entendu, les montants figurant dans le précédent tableau ne sont que des montants estimatifs et provisoires. Suite au

lancement des différentes consultations au niveau des entreprises, ces montants seront amenés à être réajustés.

Le calendrier et la cadence de réalisation des travaux pourront également évoluer en fonction des besoins et des contraintes techniques et financières.

Certaines opérations comme par exemple les travaux de dépollution de l'ancien bâtiment Bois de France bénéficieront d'une subvention de la REGION GRAND EST à hauteur de 50%.

Des demandes de subventions ont été et seront envoyées aux différents financeurs.

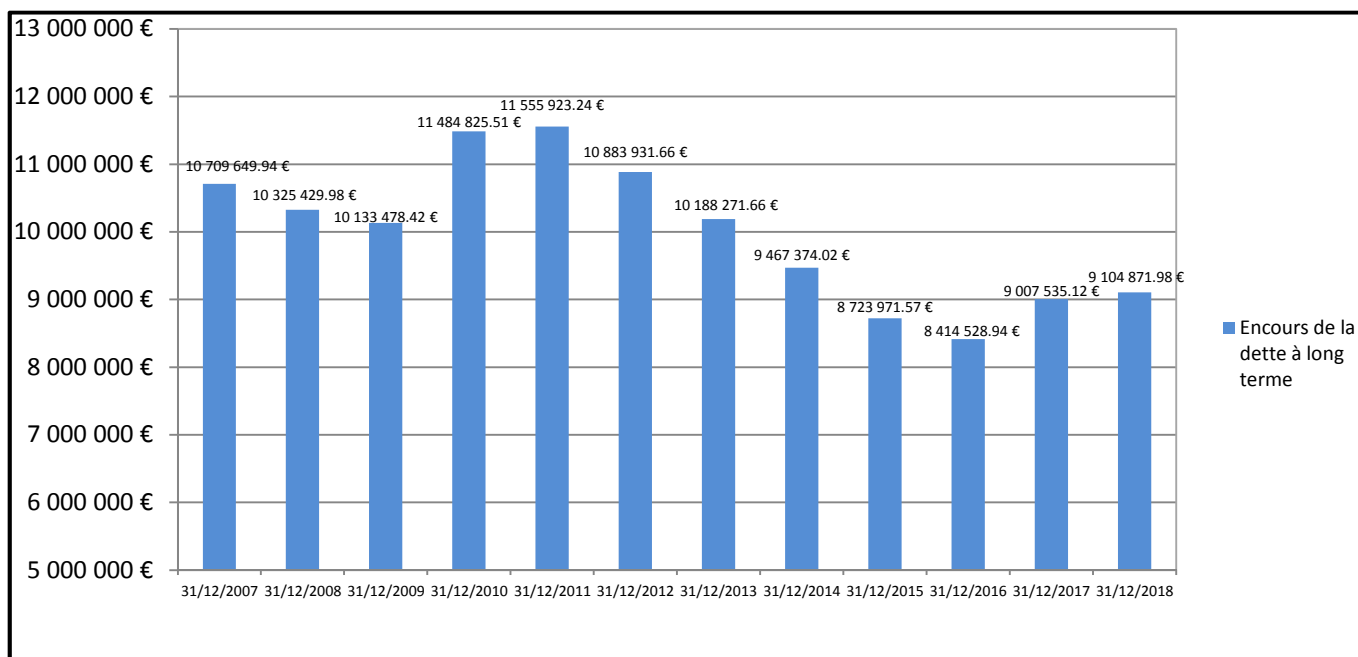
Outre les dépenses d'investissement figurant dans le précédent tableau, la Ville a tous les ans des dépenses d'investissement récurrentes (subvention d'équipement, achat de terrains, matériel de bureau et informatique, mobilier, logiciels, plantations, panneaux de signalisation, matériel divers) qui se montent en moyenne à près de 280 000 € par an.

Par la création en cours des différents lotissements et zones d'aménagement (GUMBERLE, Lotissement des 4 Vents, Steinbaechel, ZA Pépinière), l'objectif est notamment de favoriser la construction sur le territoire de Wissembourg, Altenstadt et Weiler afin d'élargir nos bases fiscales (TH, TF, CFE) pour compenser en partie l'impact financier sur la CAF nette des investissements à venir en 2020 et 2021.

V. STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

1) Evolution rétrospective de la dette de la ville

Voici l'évolution de la dette à long terme de la Ville de Wissembourg du 31/12/2007 au 31/12/2018 :



Voici un tableau récapitulatif retraçant l'encours des emprunts à court terme du 31/12/2007 au 31/12/2018 :

| 31/12/2007 | 31/12/2008 | 31/12/2009 | 31/12/2010 | 31/12/2011 | 31/12/2012 | 31/12/2013 | 31/12/2014 | 31/12/2015 | 31/12/2016 | 31/12/2017 | 31/12/2018 |
|------------|------------|------------|-------------|-------------|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| 0 € | 0 € | 0 € | 1 200 000 € | 1 280 000 € | 1 070 000 € | 650 000 € | 600 000 € | 0 € | 220 000 € | 750 000 € | 470 000 € |

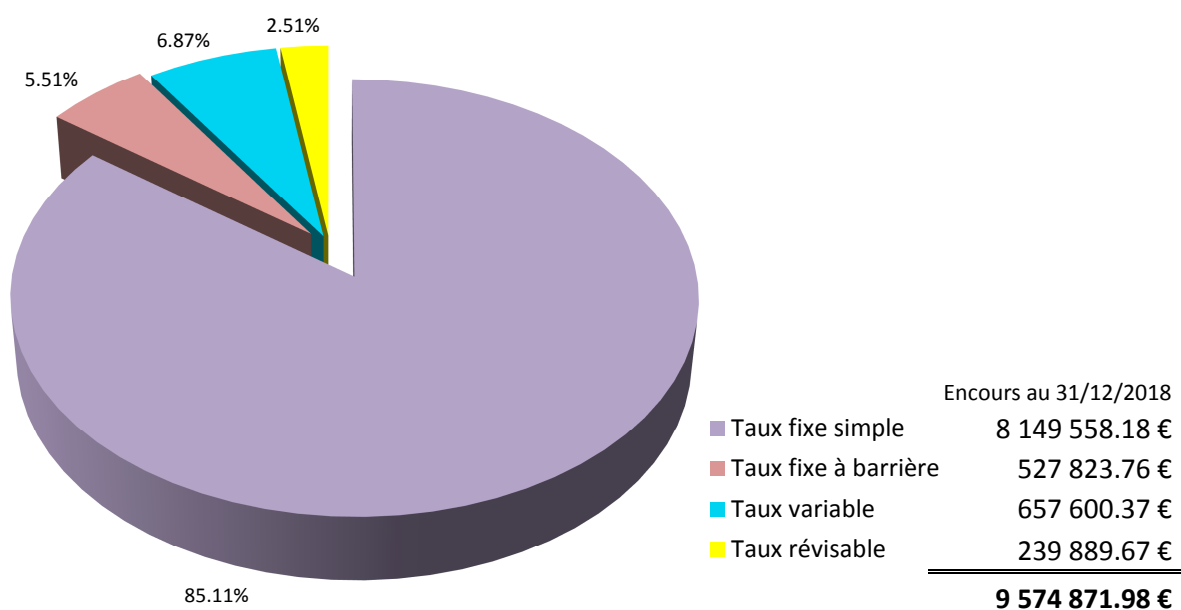
Ces emprunts à court terme ont permis le préfinancement du FCTVA dans l'attente du versement de ce fonds en N+1 par l'Etat et ponctuellement de certaines cessions immobilières dans l'attente de la vente effective en N+1.

2) Structure de la dette et répartition par prêteurs au 31/12/2018

a) Structure de la dette au 31/12/2018

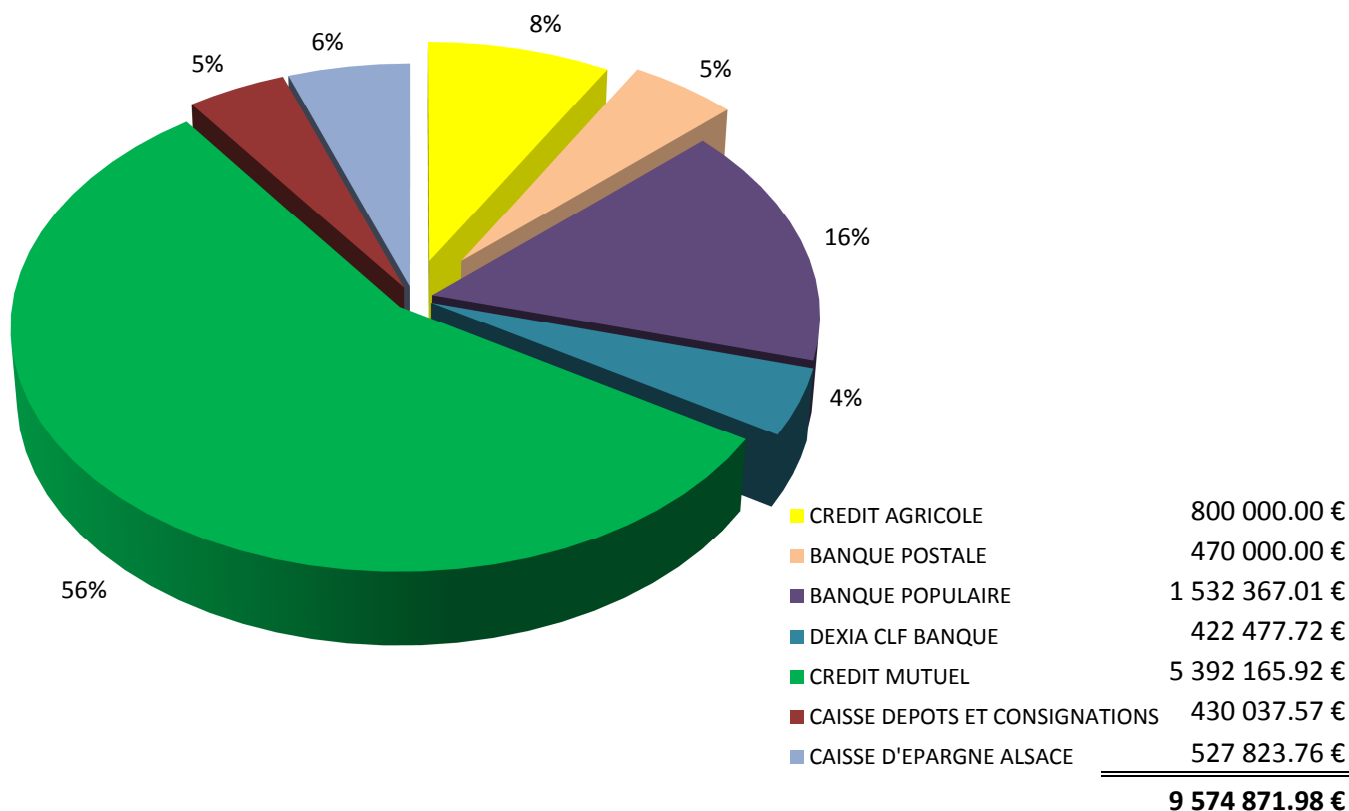
L'encours global de la dette au 31/12/2018 se monte à 9 574 871,98 € (9 104 871,98 € de prêts à long terme et 470 000 € de prêts à court terme)

Voici la structure de l'encours de la dette au 31/12/2018 par types de taux



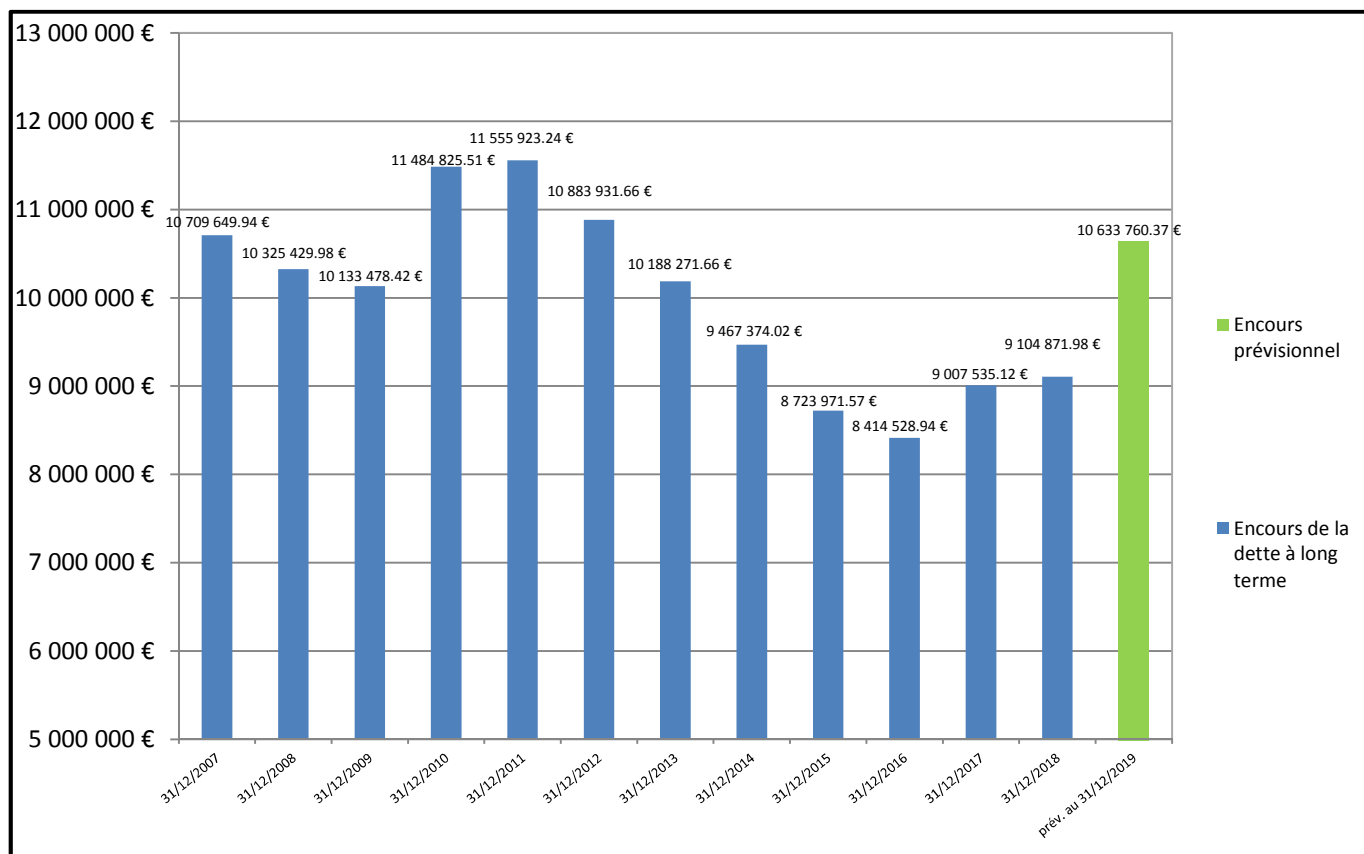
b) Répartition de la dette par prêteur au 31/12/2018

Voici l'encours de la dette au 31/12/2018 réparti par prêteurs :



3) Éléments prospectifs au niveau de la dette de la ville

Graphique récapitulatif de la dette à long terme :



Voici un tableau récapitulatif retraçant le montant des emprunts à court terme du 31/12/2007 au 31/12/2019 :

| 31/12/2007 | 31/12/2008 | 31/12/2009 | 31/12/2010 | 31/12/2011 | 31/12/2012 | 31/12/2013 | 31/12/2014 | 31/12/2015 | 31/12/2016 | 31/12/2017 | 31/12/2018 | prév. 31/12/2019 |
|------------|------------|------------|-------------|-------------|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|---------------------|
| 0 € | 0 € | 0 € | 1 200 000 € | 1 280 000 € | 1 070 000 € | 650 000 € | 600 000 € | 0 € | 220 000 € | 750 000 € | 470 000 € | 1 000 000 € |

On peut constater, qu'en partant sur une hypothèse médiane d'emprunts à long terme contractés en 2019 à hauteur de 2 500 000 €, compte tenu du remboursement en capital de 971 111,61 € pour les emprunts à long terme sur l'exercice 2019, la dette à long terme augmenterait de 1 528 888,39 € entre 2018 et 2019 pour atteindre un niveau de 10 633 760,37 € au 31/12/2019.

Compte tenu du montant des dépenses d'investissement envisagé en 2019, il y aura lieu de prévoir également un prêt-relais de 1 000 000 € (prêt à court terme) qui sera remboursé en 2020 par le versement du FCTVA de l'Etat.

BUDGET EAU

I. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

1) Exploitation et autofinancement

TOTAL RECETTES REELLES D'EXPLOITATION 2019 PREVISIONNELLES : 972 000 €

TOTAL DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION 2019 PREVISIONNELLES : 684 000 €

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL BRUT SUR L'EXERCICE 2019 : 288 000 €

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL NET SUR L'EXERCICE 2019 : 234 000 €

Les dépenses réelles d'exploitation prévisionnelles pour 2019 s'élèvent à 684 000 € et sont en hausse de 21 000 € (+3,17%) par rapport à celles prévues en 2018. Cette hausse est principalement due à une hausse prévisionnelle des dépenses courantes de 10 000 € (augmentation de l'enveloppe prévue 2019 pour l'entretien des réseaux) et une hausse prévisionnelle des versements à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse de 10 000 € (liée aux encaissements réalisés en 2018).

Les recettes réelles d'exploitation prévisionnelles pour 2019 s'élèvent à 972 000 € et sont en augmentation de 12 000 € (+1,25%) par rapport à celles de 2018. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse prévisionnelle des recettes d'eau et de redevances (ajustement par rapport aux recettes réalisées en 2018).

L'autofinancement brut prévisionnel dégagé sur l'exercice 2019 est en baisse de 9 000 € (-3,03%) par rapport à celui prévu en 2018.

L'autofinancement net prévisionnel dégagé sur l'exercice 2019 est en baisse de 11 000 € (-4,49%) par rapport à celui prévu en 2018.

Cet autofinancement brut de 288 000 € reste amplement suffisant pour financer l'ensemble des dépenses d'investissement prévues en 2019 sans devoir recourir à des financements extérieurs.

Pour info : excédent d'exploitation 2018 reporté ≈ 146 000 €

2) Investissement

Les principaux investissements envisagés en 2019 sont les suivants (en HT) :

| | |
|------------------------------------------------------------|-----------------|
| Travaux extension réseau + conformité | 94 000 € |
| Travaux renforcement conduite Geitershof (2ème tranche) | 75 000 € |
| Travaux transfrontaliers – mise en réseau vers l'Allemagne | 50 000 € |
| Travaux renforcement conduite Rue des 4 Vents | 55 000 € |
| Travaux réseau Allée des Peupliers/Route Riedseltz | 22 000 € |
| Travaux renforcement branchement Boulevard Clémenceau | 40 000 € |
| Travaux raccordement réseau – projet méthanisation | 40 000 € |
| Travaux armoire du forage 2 | 22 000 € |
| Achat compteurs d'eau (télérelevés) | <u>50 000 €</u> |
| TOTAL | 448 000 € |

Financement des investissements : autofinancement + subventions + excédent reporté

pour info : excédent d'investissement reporté 2018 ≈ 17 000 €

Les subventions d'investissement attendues pour l'exercice 2019 concernent le projet de raccordement réseau (méthanisation) pour 40 000 € et un solde de subvention concernant les dépenses de géolocalisation des réseaux pour près de 21 000 €.

3) Endettement

- **endettement au 31/12/2018 : 279 520,11 €
soit 35,73 €/hab.**

- prévision de remboursement des emprunts 2019 :
 - capital 53 682,09 €
 - intérêts 9 838,19 €
 - 63 520,28 €

Aucun nouvel emprunt n'est envisagé en 2019.

Endettement prévisionnel au 31/12/2019 : 225 838,02 €
soit 28,86 €/hab.

Ce qui représente une baisse de 6,87 €/hab. par rapport au 31/12/2018.

Ce faible endettement laissera une marge de manœuvre financière pour pouvoir emprunter et financer de futurs investissements.

II. ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGES SUR LES ANNEES 2020 ET 2021

Les principaux investissements envisagés à ce jour en 2020 et 2021 sont les suivants :

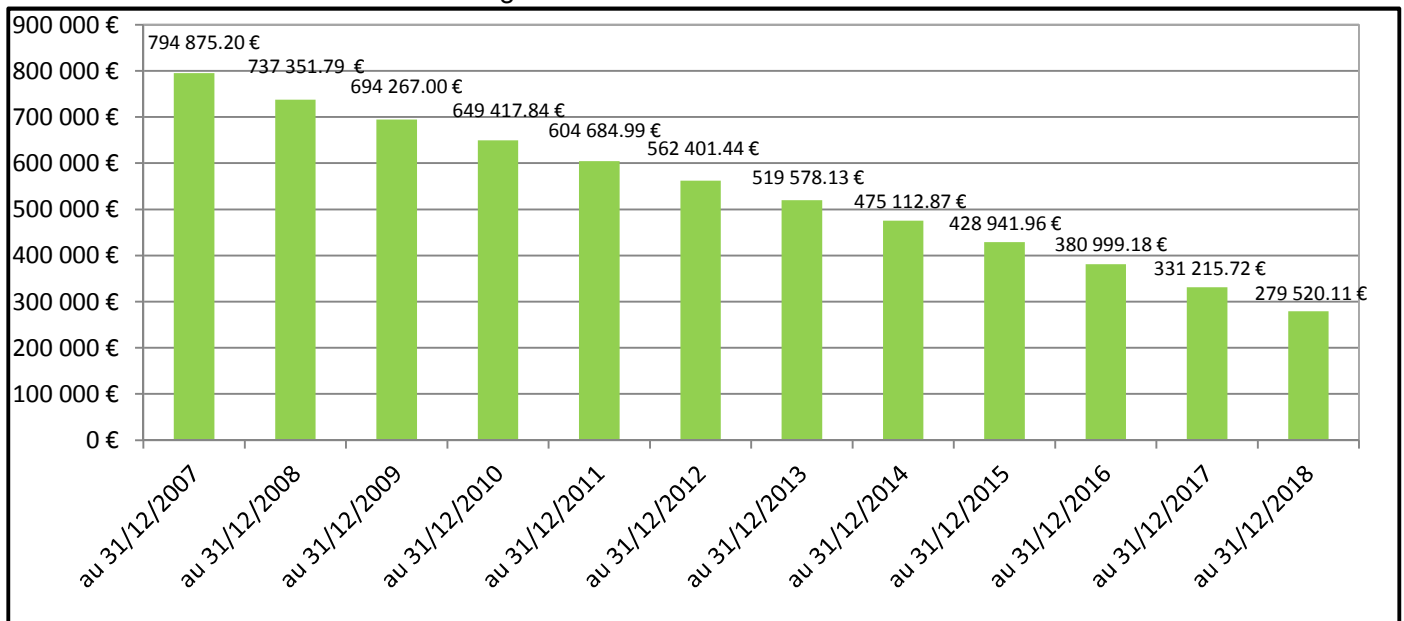
| Dépenses d'investissement | Années | |
|------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| | 2020 | 2021 |
| Travaux transfrontaliers – mise en réseau vers l'Allemagne | 500 000 € | 500 000 € |
| Travaux conduite – Rue des Prés | 50 000 € | |
| Achat compteurs d'eau | 30 000 € | 30 000 € |
| Travaux extension réseau + conformité | 70 000 € | 70 000 € |

Il est à noter que les travaux transfrontaliers devraient bénéficier d'une subvention de l'Union Européenne à hauteur de 50% du coût des travaux (subvention attendue 530 000 €). Etant donné le montant important de ce projet, un recours à l'emprunt sera probablement nécessaire en 2020 et 2021.

III. STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

1) Evolution rétrospective de la dette du budget de l'eau

Voici l'évolution de la dette du budget eau du 31/12/2007 au 31/12/2018 :



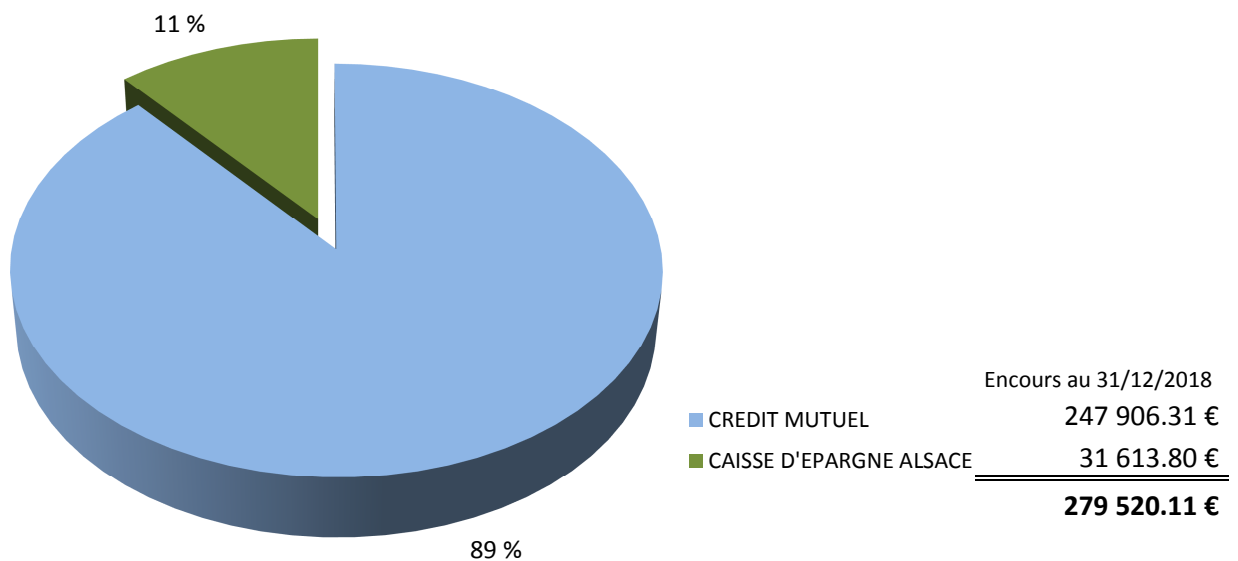
2) Structure de la dette et répartition par prêteurs au 31/12/2018

a) Structure de la dette au 31/12/2018

L'encours de la dette du budget de l'eau se monte à 279 520,11 € au 31/12/2018. L'intégralité de l'encours de cette dette est à taux fixe.

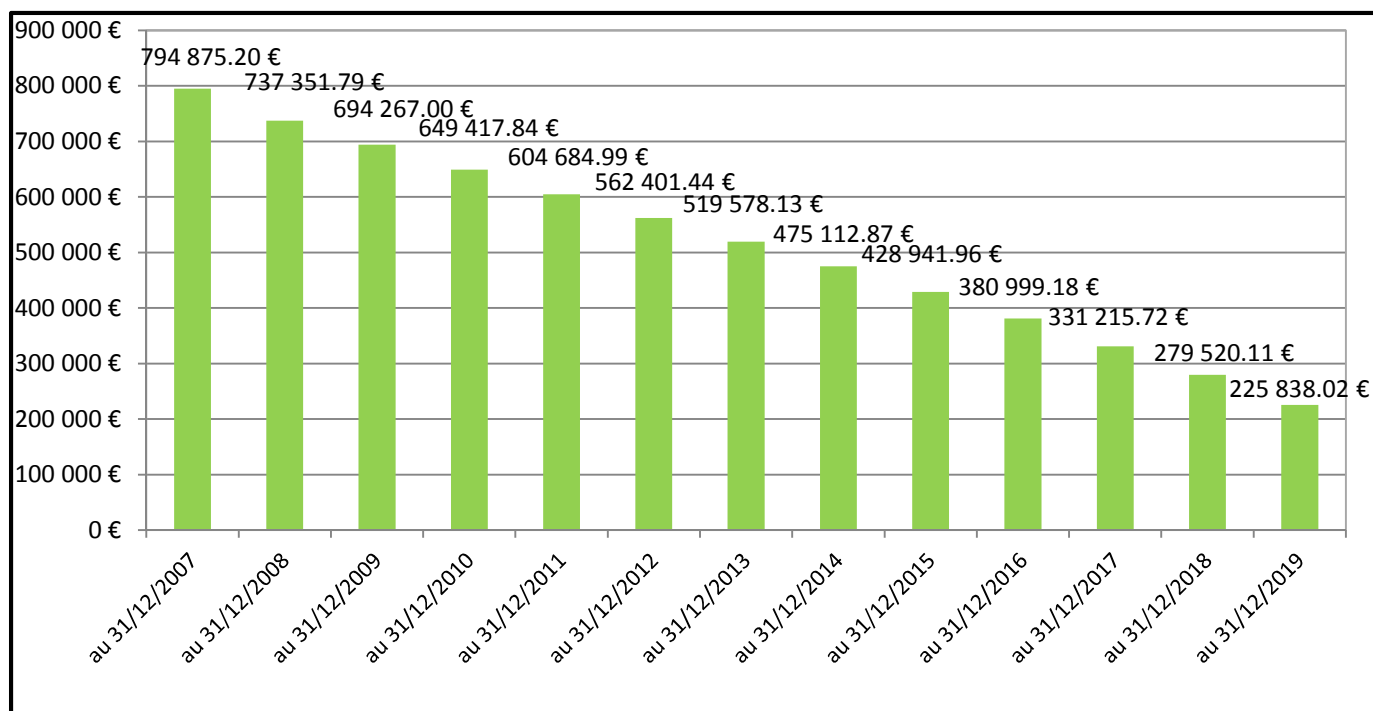
b) Répartition de la dette par prêteurs au 31/12/2018

Voici l'encours de la dette du budget de l'eau au 31/12/2018 réparti par prêteurs :



3) Éléments prospectifs au niveau de la dette du budget de l'eau

Graphique représentatif :



On peut constater une baisse prévisionnelle de l'encours de la dette de 53 682,09 € entre 2018 et 2019.

BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES

Il est rappelé qu'il n'y a pas d'encours de dette sur ce budget annexe.

Les principaux éléments à retenir sont les suivants :

I. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

1) Fonctionnement

DEPENSES

- **Dépenses courantes : 296 000 € (+ 30 000 € par rapport au montant budgétisé en 2018)**

Voici notamment les principales variations proposées par la directrice de la NEF compte tenu des réalisations 2018 et des évolutions envisagées :

| | | |
|-------------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Achats spectacles | + 25 000 € | Intégration notamment du spectacle et de la coproduction « L'AVARE » entièrement financés par la DRAC et la Région GRAND EST |
| Contrats de prestations de services | + 5 000 € | Cours de théâtre supplémentaire |
| Locations mobilières | - 2 000 € | Moins de locations de matériel liées aux spectacles |
| Entretien bâtiment | - 3 000 € | Réajustement par rapport aux réalisations 2018 |
| Entretien autres biens mobiliers | + 2 000 € | Entretien complémentaire des équipements scéniques |
| Autres frais divers | - 4 000 € | Réajustement par rapport aux réalisations 2018 |
| Transport de biens | + 4 000 € | Transport complémentaire de décors lié aux spectacles |

- **Dépenses de personnel : 224 000 € (- 6 000 € par rapport au montant budgétisé en 2018)**

| | | |
|--------------------------------------------------|------------|-------------------------------------------------------|
| Personnel affecté à ce budget | + 7 000 € | Réajustement par rapport aux réalisations 2018 |
| Autre personnel extérieur (intermittents – GUSO) | - 13 000 € | Recours moins importants à des techniciens extérieurs |

En tenant compte des dépenses imprévues prévues en 2019 à hauteur de 2 700 €, le montant total prévisionnel des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 523 000 € pour l'exercice 2019.

Ce montant est en hausse de 25 000 € (+5%) par rapport à celui prévu en 2018.

RECETTES

Voici les principales recettes de fonctionnement attendues pour 2019 :

| | |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Excédent antérieur reporté | 11 000 € |
| Redevances de services (produit de la billetterie) | 56 000 € |
| Participation de la ville de SOULTZ au titre des frais de communication | 10 000 € |
| Locations des salles | 23 000 € |
| Subvention Département du Bas-Rhin | 36 000 € |
| Subvention Communauté de Communes du Pays de Wissembourg | 22 500 € |
| Subvention de l'ETAT (DRAC) | 27 500 € |
| Subvention Région GRAND EST | 30 000 € |
| Autres participations | 7 000 € |
| Subvention de fonctionnement d'équilibre versée par la ville | 300 000 € |
| TOTAL PREVISIONNEL DES RECETTES REELLES | 523 000 € |

Cette subvention d'équilibre prévisionnelle de fonctionnement de 300 000 € est identique à celle budgétisée en 2018.

Il faut également se rappeler que la ville de Wissembourg a versé une subvention d'équilibre de fonctionnement de 270 000 € en 2018.

2) Investissement

Voici les principaux investissements envisagés en 2019 :

| | |
|--------------------------------------------|-----------------|
| - Travaux de conformité | 12 000 € |
| - Achat équipements techniques | 10 000 € |
| - Achat équipements divers | 10 000 € |
| - Achat matériel de bureau et informatique | 4 000 € |
| - Achat mobilier | 1 000 € |
| - Achat logiciels | <u>5 000 €</u> |
| TOTAL | 42 000 € |

Ces dépenses d'investissement sont intégralement financées par la subvention d'équipement de 42 000 € prévue au budget ville pour 2019.

II. DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENVISAGEES EN 2020 ET 2021

Voici les principaux investissements envisagés en 2020 et 2021 :

| | |
|--------------------------------------------------------------------|----------|
| - Pour 2020 : travaux de renforcement de l'éclairage dans l'entrée | 15 000 € |
| - Pour 2021 : travaux réfection toit-terrasse | 15 000 € |

BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE

I. Les orientations budgétaires 2019

Les principaux éléments à retenir sont les suivants :

Les travaux d'aménagement et de viabilisation se poursuivront en 2019 pour un montant total estimatif de 50 000 € HT réparti comme suit :

| | |
|-----------------------------------|----------|
| - accès giratoire (solde réseaux) | 20 000 € |
| - accès giratoire (solde voirie) | 10 000 € |
| - voirie provisoire | 10 000 € |
| - mise en place d'une clôture | 10 000 € |

Des honoraires (frais de maîtrise d'œuvre, ...) seront à payer en 2019 pour un montant total de 20 000 €.

L'encours au 31/12/2018 des prêts-relais se monte à 860 000 €.

Ces prêts vont engendrer des charges financières à hauteur de 10 000 € sur l'exercice 2019. Un remboursement de prêt de 260 000 € est également à prévoir sur l'exercice 2019.

Toutes ces dépenses seront financées en 2019 par la vente des terrains.

Montant prévisionnel des ventes de terrains nécessaire à l'équilibre budgétaire pour 2019 : 340 000 €.

II. Travaux envisagés en 2020

Les travaux d'aménagement et de viabilisation se termineront en 2020. Voici les dépenses prévisionnelles :

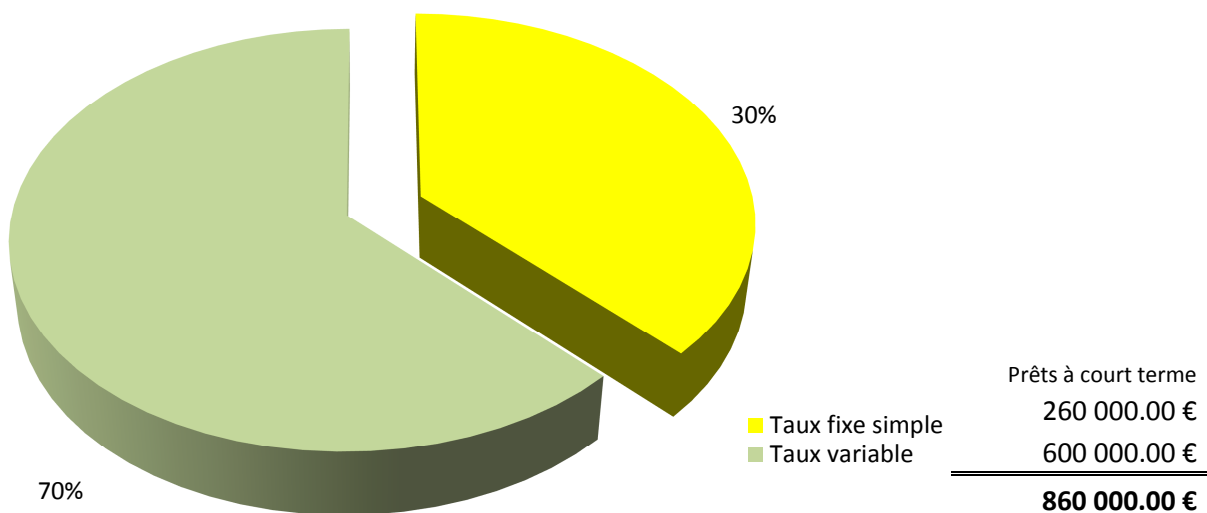
| | 2020 |
|----------------------------|-----------|
| Solde travaux voirie | 180 000 € |
| Solde travaux réseaux secs | 78 000 € |

La cadence de paiement de ces dépenses dépendra du rythme de vente des terrains.

III. Structure et gestion de la dette

1) Structure de la dette au 31/12/2018 par type de taux

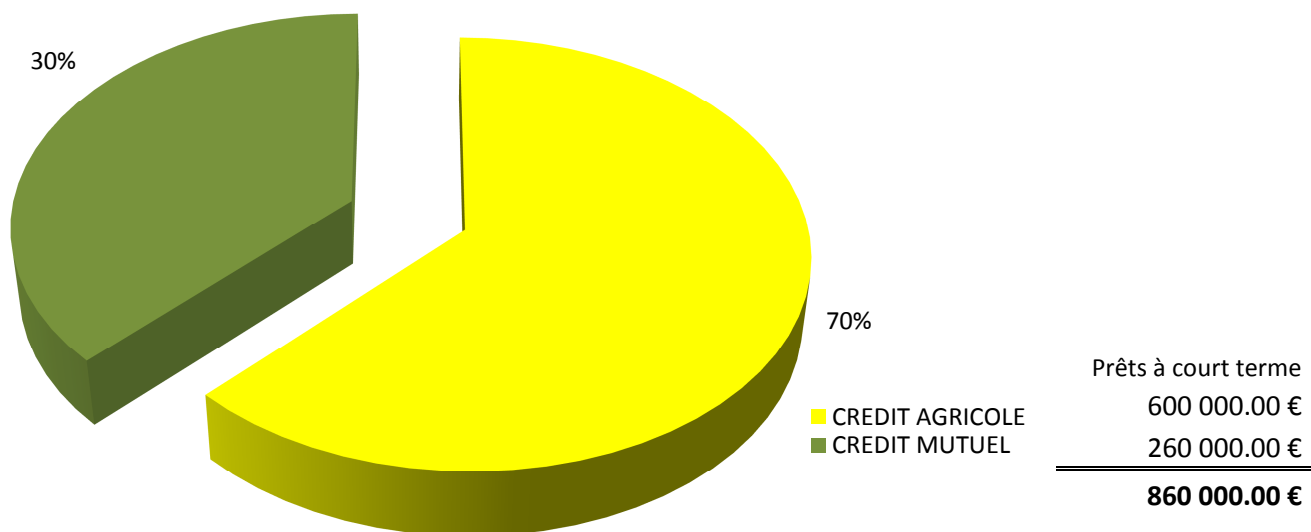
L'encours de cette dette à court terme (prêts-relais) se monte à 860 000 € au 31/12/2018. Il est réparti par types de taux comme suit :



Les prêts-relais seront bien entendu remboursés au fur et à mesure des ventes de terrains. 260 000 € de prêts-relais seront remboursés en 2019.

2) Répartition de la dette au 31/12/2018 par prêteurs

Cet encours est réparti par prêteurs comme suit :



Il n'y a pas de besoin de financement complémentaire à prévoir, à ce jour, sur l'exercice 2019 concernant ce budget annexe.

BUDGET ZA PEPINIERE

Pour l'exercice 2019, la principale dépense sera le paiement des frais financiers (3 000 €) liés à l'emprunt-relais.

Cette dépense sera financée en 2019 par l'excédent global reporté.

A ce jour, il reste une superficie de terrains à vendre d'environ 37a.

L'encours au 31/12/2018 du prêt-relais se monte à 400 000 €. Cet encours est indexé sur un taux variable.

Le moment venu, ce prêt-relais sera remboursé par la vente du terrain.

BUDGET LOTISSEMENT DES 4 VENTS

Les principaux éléments à retenir sont les suivants :

Les travaux d'aménagement et de viabilisation vont débuter en 2019 pour un montant estimatif* de 772 000 € HT réparti comme suit :

| | |
|------------------------------------|------------------|
| - démolitions (bâtiment + citerne) | 80 000 € |
| - eau et assainissement | 303 000 € |
| - voirie provisoire | 81 000 € |
| - réseaux secs | 36 000 € |
| - raccordement électricité | 65 000 € |
| - raccordement gaz | 5 000 € |
| - raccordement FRANCE TELECOM | 2 000 € |
| - dépollution | <u>200 000 €</u> |
| TOTAL | 772 000 € |

*Ce montant pourrait être modifié en fonction du résultat de l'attribution des marchés résultant des différents appels d'offres qui seront lancés.

Des honoraires pour un montant total de 40 000 € HT (maîtrise d'œuvre, géomètre, ...), des frais financiers (8 000 €), des frais d'études de sol complémentaires (10 000 €) ainsi que le remboursement du prêt-relais en cours (700 000 €) compléteront les dépenses énumérées ci-dessus à payer en 2019.

Ces dépenses totales (estimées à ce jour à 1 530 000 €) seront financées en 2019 par l'excédent global reporté (≈ 114 000 €), par une participation attendue du Conseil Départemental du Bas-Rhin pour les travaux de dépollution (montant non connu à ce jour), par la vente des premiers terrains et par un emprunt-relais d'équilibre à mettre en place fin 2019.

Il est à ce jour difficile de déterminer la part prévisionnelle des ventes de terrain de celle du prêt-relais.

L'encours de la dette au 31/12/2018 se monte à 700 000 €. Ce prêt-relais est indexé sur un taux variable et sera à rembourser fin 2019.

BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL

Les principaux éléments à retenir sont les suivants :

Des frais de portage de terrains (8 000 €), des frais financiers (4 000 €) et la deuxième partie du rachat des terrains à l'EPF (≈ 100 000 €) constitueront les principales dépenses pour l'exercice 2019.

Compte tenu du solde global reporté 2018 (≈ -80 000 €), un emprunt-relais complémentaire de 200 000 € est à prévoir sur l'exercice 2019.

L'encours du prêt-relais au 31/12/2018 se monte à 500 000 €. Ce prêt-relais est à taux fixe (taux : 0,60 %).

L'encours prévisionnel au 31/12/2019 des prêts-relais devrait s'élever à 700 000 €.

Des négociations sont en cours pour la vente d'une partie des terrains à un aménageur.

A ce jour, il est difficile de donner plus d'éléments précis sur ce dossier.